

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN 16475-3:2016

Conduits de fumée - Accessoires - Partie 3: Régulateurs de tirage, dispositifs d'ouverture pour période d'arrêt et dispositifs combinés d'air

Abgasanlagen - Zubehörteile - Teil 3:
Selbsttätig arbeitende,
zwangsgesteuerte und kombinierte
Nebenluftvorrichtungen - Anforderungen

Chimneys - Accessories - Part 3: Draught
regulators, standstill opening devices
and combined secondary air devices -
Requirements and test methods

Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 16475-3:2016 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 16475-3:2016.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ICS 91.060.40

Version Française

Conduits de fumée - Accessoires - Partie 3: Régulateurs de tirage, dispositifs d'ouverture pour période d'arrêt et dispositifs combinés d'air secondaire - Exigences et méthodes d'essai

Abgasanlagen - Zubehörteile - Teil 3: Selbsttätig arbeitende, zwangsgesteuerte und kombinierte Nebenluftvorrichtungen - Anforderungen und Prüfmethoden

Chimneys - Accessories - Part 3: Draught regulators, standstill opening devices and combined secondary air devices - Requirements and test methods

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 27 novembre 2015.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

CEN-CENELEC Management Centre: Avenue Marnix 17, B-1000 Bruxelles

Sommaire

	Page
Avant-propos européen	5
Introduction	6
1 Domaine d'application	7
2 Références normatives	7
3 Termes et définitions.....	7
4 Caractéristiques des produits	8
4.1 Généralités.....	8
4.2 Dimensions et tolérances.....	8
4.3 Résistance mécanique et stabilité.....	8
4.4 Performance thermique	8
4.4.1 Réaction au feu.....	8
4.4.2 Résistance au feu (de l'intérieur vers l'extérieur)	9
4.5 Hygiène, santé et environnement	9
4.5.1 Étanchéité aux gaz	9
4.5.2 Résistance aux condensats	9
4.5.3 Résistance à la corrosion.....	10
4.5.4 Substances dangereuses.....	10
4.6 Critères supplémentaires relatifs au fonctionnement des conduits de fumée.....	10
4.6.1 Détermination du groupe du régulateur de tirage	10
4.6.2 Capacité de réglage et fonctionnement du régulateur de tirage.....	11
4.6.3 Durabilité du dispositif d'ouverture pour période d'arrêt.....	11
4.7 Exigences électriques	11
4.7.1 Moteur.....	11
4.7.2 Commutateurs de fin de course	11
5 Méthodes d'essai, d'évaluation et d'échantillonnage.....	12
5.1 Performance thermique	12
5.1.1 Généralités.....	12
5.1.2 Assemblage d'essai.....	13
5.1.3 Mode opératoire d'essai	13
5.1.4 Essai de durabilité du dispositif d'ouverture pour période d'arrêt.....	15
5.2 Étanchéité aux gaz	15
5.2.1 Assemblage d'essai.....	15
5.2.2 Mode opératoire d'essai	16
5.2.3 Résultats d'essai	16
5.3 Critères supplémentaires relatifs au fonctionnement des conduits de fumée.....	16
5.3.1 Réglage du régulateur de tirage.....	16
5.3.2 Essai du groupe de régulateur de tirage.....	17
6 Évaluation et vérification de la constance des performances (EVCP)	17
6.1 Généralités.....	17
6.2 Essais de type.....	18
6.2.1 Généralités.....	18
6.2.2 Échantillons pour essais, essais et critères de conformité	19
6.2.3 Rapports d'essai	20

6.2.4	Résultats partagés par une autre partie.....	20
6.2.5	Détermination en cascade des résultats propres au produit type	20
6.3	Contrôle de production en usine (CPU)	22
6.3.1	Généralités	22
6.3.2	Exigences	22
6.3.3	Exigences spécifiques au produit.....	25
6.3.4	Inspection initiale de l'usine et du CPU	25
6.3.5	Surveillance permanente du CPU	26
6.3.6	Mode opératoire de modification	26
7	Déclaration d'essai de type du fabricant.....	26
8	Informations sur le produit	27
8.1	Instructions du fabricant	27
8.2	Informations minimales devant figurer dans les instructions du fabricant.....	27
9	Classification et désignation	28
9.1	Généralités	28
9.2	Classes de température et température d'essai	28
9.3	Résistance à la corrosion	29
9.4	Résistance au feu de cheminée et distance par rapport aux matériaux combustibles	29
9.5	Groupes de régulateur de tirage et éventualité où il constitue également un dispositif d'ouverture pour période d'arrêt	29
10	Marquage, étiquetage et emballage	29
10.1	Régulateur de tirage et dispositif d'ouverture pour période d'arrêt	29
10.2	Emballage	29
Annexe A (normative) Choix des dimensions pour l'essai de type et l'échantillonnage		30
A.1	Essai thermique.....	30
A.2	Étanchéité aux gaz.....	30
A.3	Résistance aux condensats.....	30
A.4	Détermination du groupe	30
A.5	Capacité de réglage	30
A.6	Durabilité du dispositif d'ouverture pour période d'arrêt	30
A.7	Échantillons	30
A.8	Système de contrôle de production en usine (CPU).....	30
A.9	Essai de type complémentaire	30
Annexe B (informative) Échantillonnage pour le contrôle de la production en usine		31
B.1	Plan d'échantillonnage	31
B.1.1	Généralités	31
B.1.2	Niveau de qualité acceptable (NQA)	31
B.1.3	Niveau d'inspection	31
B.1.4	Inspection normale, renforcée ou réduite.....	31
B.1.5	Échantillonnage simple, double, multiple ou séquentiel.....	31
B.1.6	Quantité de lots	31
B.2	Niveaux d'inspection et modes opératoires.....	32
B.2.1	Fournitures entrantes.....	32
B.2.2	Inspection en cours de fabrication.....	32
B.2.3	Vérification des produits finis.....	32
Annexe C (normative) Contrôle de la production en usine		33
C.1	Introduction.....	33
C.2	Matériaux, y compris les revêtements.....	33
C.3	Joints et produits d'étanchéité.....	33
C.4	Contrôles de fabrication.....	33

C.4.1	Dimensions	33
C.4.2	Autres contrôles	33
	Annexe D (informative) Plage d'application recommandée	35
D.1	Tableaux de sélection du groupe de régulateur de tirage en fonction du rapport hauteur/diamètre	35
	Annexe E (informative) Exemples de produits	37
E.1	Sans dispositif d'ouverture pour période d'arrêt	37
	Annexe ZA (informative) Relation entre la présente Norme européenne et le Règlement (UE) n° 305/2011	38
ZA.1	Domaine d'application et caractéristiques pertinentes	38
ZA.2	Évaluation et vérification de la constance des performances (EVCP)	39
ZA.3	Affectation des tâches d'EVCP	39
	Bibliographie	42

Avant-propos européen

Le présent document (EN 16475-3:2016) a été élaboré par le Comité Technique CEN/TC 166 "Cheminées", dont le secrétariat est tenu par ASI.

Cette Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en juillet 2016, toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en octobre 2017.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. Le CEN et/ou le CENELEC ne saurait [sauraient] être tenu[s] pour responsable[s] de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

Le présent document a été élaboré dans le cadre d'un mandat donné au CEN par la Commission Européenne et l'Association Européenne de Libre Échange et vient à l'appui des exigences essentielles de la (de) Directive(s) UE.

Pour la relation avec la (les) Directive(s) UE, voir l'annexe ZA, informative, qui fait partie intégrante du présent document.

Selon le Règlement Intérieur du CEN-CENELEC les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Ancienne République yougoslave de Macédoine, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.

Introduction

La présente norme constitue une partie de la famille de normes sur les accessoires de conduits de fumée :

- *Partie 1 : Silencieux*
- *Partie 2 : Ventilateurs d'extraction*
- *Partie 3 : Régulateurs de tirage, dispositifs d'ouverture pour période d'arrêt et dispositifs combinés d'air secondaire (la présente partie)*
- *Partie 4 : Clapets de tirage*
- *Partie 5 : Dispositifs anti-explosion/anti-implosion*
- *Partie 6 : Composants d'accès*
- *Partie 7 : Chapeaux pare-pluie*

Les régulateurs de tirage indépendants sont destinés à réduire un tirage trop important dans le conduit de fumée, pouvant entraîner l'utilisation de dimensions de section non disponibles dans le commerce, bien que le conduit de fumée ait été dimensionné selon, par exemple, l'EN 13384-1:2015, *Méthodes de calcul thermo-aéraulique — Conduits de fumée ne desservant qu'un seul appareil*. Ils servent à augmenter la vitesse des fumées et la ventilation du conduit de fumée, dans le but d'assécher le conduit de fumées (voir explications).

Les dispositifs d'ouverture pour période d'arrêt asservis au système de combustion servent exclusivement à ventiler le conduit de fumée durant les périodes d'arrêt.